



## Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CSAA du 6 novembre 2023

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions attirer l'attention du rectorat sur deux points pour commencer cette déclaration.

**Le premier est la date choisie.** Placer cette instance un jour de rentrée ne nous permet pas de préparer avec toute notre délégation les dossiers ; les chefs d'établissement, par exemple, ne peuvent se permettre une absence en cette matinée surtout dans le contexte actuel.

**Le second point est l'accès aux documents.** Certains d'entre-nous n'ont pas pu télécharger les documents de ce CSA en amont de cette instance. Il a fallu trouver des collègues ayant eu la chance de pouvoir y accéder et la gentillesse de les partager. Que de temps perdu, de stress devant ce site. Nous souhaitons que les problèmes de connections au site et d'accès aux documents plus généralement soient définitivement solutionnés pour que nous puissions préparer les instances sereinement donc plus efficacement.

Entrons maintenant dans le cœur de notre déclaration.

**L'Éducation nationale a subi, en fin de période dernière, l'horreur,** la folie devenue haine de personnes, qui au nom de la religion, tuent des professeurs et plus largement s'attaquent aux personnels. Ce drame réinterroge sur la sécurité dans nos Établissements. Alors que faire ? Les bunkeriser, aux risques d'en faire des camps retranchés, la réponse est non. Nos écoles, nos collèges, nos lycées sont des lieux de vie, ils ne doivent pas être des endroits dans lesquels on ne pourrait entrer pour échanger avec les personnels. Il convient cependant de retravailler les plans particuliers de mise en sécurité, en les élaborant avec des professionnels de prévention des risques, avec les membres des formations spécialisées, avec les représentants des personnels et avec tous les collègues. Pour cela, il nous faut du temps et des moyens financiers et humains suffisants. Si la sécurité est un problème, ce n'est pas le seul révélé par cette tragédie.

**Les personnels de l'Éducation nationale sont de plus en plus souvent confrontés, aux élèves et leurs parents qui remettent en question un certain nombre d'éléments de programme et plus largement des vérités scientifiques.** Internet regorge de remises en cause de ces vérités et cela déteint malheureusement sur l'École et plus précisément sur ses personnels. Dans de nombreuses matières ou domaines, les personnels sont confrontés aux élèves qui ne partagent plus les valeurs de la République. Il est urgent de réaffirmer l'importance des personnels de l'éducation nationale, les valeurs de notre École et de remédier sévèrement s'il le faut, à tous les dérapages constatés, qu'ils soient sur la laïcité, sur les valeurs de la République, sur les connaissances scientifiques. Cette réaffirmation ne peut se faire qu'avec beaucoup d'éducation en direction des élèves, comme de leurs parents et plus généralement de la société.

**Un autre dossier de violence : celui du harcèlement.** Le Ministère a communiqué, malheureusement bien trop tard, sur une banalisation de deux heures et sur la passation d'un questionnaire. Un tel sujet mérite mieux, car c'est un enjeu crucial pour notre École dans un premier temps et pour l'avenir de notre société dans un second. Si l'Unsa-Éducation s'associe, sans réserve, à cette mobilisation, elle fait remonter l'agacement de nos collègues, qui vont être, encore une fois, confrontés à de grandes difficultés, faute de temps, mais aussi sur l'attente que nos collègues ont sur ce sujet. Les statistiques font parties du diagnostic, il faut maintenant construire des solutions pour lutter et stopper ces violences. Revenons maintenant à des dossiers plus spécifiques et néanmoins très importants.

**La retraite :** A l'heure de la mise en œuvre de la nouvelle réforme, l'absence de circulaire académique donne aux collègues, le sentiments d'être une nouvelle fois abandonnés par leur employeur. Pour l'Unsa-Éducation, ce n'est pas admissible. Comme nous l'avons déjà fait en audience, nous vous demandons, Monsieur le Recteur de faciliter l'obtention d'un temps partiel pour les collègues qui souhaiteraient bénéficier du dispositif de retraite progressive.

**Le manque d'attractivité des métiers de l'Éducation nationale** pèse de plus en plus sur les conditions de travail des personnels. Aucun métier et aucune fonction ne sont épargnés. Et concernant plus spécifiquement les enseignants, ce n'est pas le dispositif PACTE qui change en profondeur les choses. D'ailleurs l'Unsa-Éducation demande à ce qu'un bilan global du dispositif soit fait et communiqué.

**Et pour les personnels en poste, c'est le désabusement et la déception des promesses non tenues qui créent un climat scolaire apathique et morose.** Dans de telles conditions, le bien-être au travail est fortement impacté et par ricochet celui des élèves.

**Conditions de travail :** Petit focus sur la formation continue des enseignants pendant les congés scolaires, le soir ou les mercredis après-midi. Pour l'Unsa-Éducation, ce n'est pas admissible.

**École inclusive :** En fin d'année scolaire 2022/2023, les organisations syndicales représentatives des personnels avaient demandé l'ouverture de négociations relatives aux AESH. L'Unsa-Éducation est satisfaite de la tenue d'une première réunion à la fin du mois de novembre. Notre fédération veillera à ce que ces négociations apportent un plus concret aux AESH.